

DECISION DU DIRECTOIRE N° 2023/ 229

Objet de la Décision n° 2023/ 219

Manifestation d'intérêt spontanée de la société Versalis - Absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.

Conformément à la note au directoire n° 2023/DC/120 relative à l'affaire citée en objet, le directoire :

- constate l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente d'un autre opérateur économique,
- autorise l'entrée en négociation de gré à gré avec la société Versalis, en vue de la délivrance d'un ou de plusieurs titres d'occupation domaniale,

conformément aux dispositions reprises dans la note susvisée.

Maurice GEORGES

Daniel DESCHODT Président du Directoire Membre du Directoire Membre du Directoire

Christian MINET Membre du Directoire